

**Rapport du secrétaire épiscopal à
l'Assemblée archidiocésaine de l'Archidiocèse du Canada
(Église orthodoxe en Amérique)
Ottawa, ON, 21-24 août 2013**

Votre Béatitude, Vos Éminences, Vos Excellences, Révérend Pères, tous les délégués et invités à l'Assemblée 2013 :

Avec la bénédiction de Son Excellence Monseigneur Irénée, j'ai l'honneur de présenter à cette Assemblée archidiocésaine animée de la crainte de Dieu le rapport de mes activités en tant que secrétaire épiscopal et secrétaire de l'Archidiocèse du Canada. Tout d'abord, j'aimerais remercier : Vladika Irénée pour sa confiance, son support et sa grande patience indéfectibles; l'archimandrite Alexander (Pihach) pour son attention et son aide constantes durant le temps où nous avons travaillé ensemble avant sa nouvelle nomination au poste de représentant de l'ÉEOA auprès du Patriarcat de Moscou; l'archiprêtre Anatoly Melnyk, notre nouveau chancelier, pour son aide et son soutien; tous les doyens provinciaux et les membres laïques du Conseil archidiocésain pour leur travail désintéressé et leur soutien constant; le Père Gregory Scratch et le sous-diacre Jeremy Scratch pour leur travail en tant que représentants de IAST; notre trésorier, Nikita Lopoukhine, pour son aide et son assistance grandement nécessaires, ainsi que pour son soutien personnel; d'autres personnes qui préfèrent rester dans l'anonymat; et vous tous, qui m'avez sans cesse aidé, soutenu et encouragé, alors que je m'efforçais de remplir mes obligations dans l'Archidiocèse. Enfin, je voudrais remercier Mary-Ann Lopoukhine et les membres du Comité organisateur de l'Assemblée 2013 pour avoir organisé cette Assemblée.

Comme vous le savez peut-être tous, j'ai été reconduit par Son Éminence Mgr Seraphim dans mes fonctions de secrétaire épiscopal et de secrétaire de l'Archidiocèse du Canada lors de l'Assemblée archidiocésaine qui s'est tenue en juillet 2010.

Mes fonctions étaient d'organiser le Bureau archidiocésain et d'assister Vladika dans ses devoirs quotidiens. Peu de temps après la tenue de l'Assemblée 2010, la situation de l'Archidiocèse a soudainement changé. De ce fait, mes responsabilités ont, elles aussi, subi un changement et l'essence de mon travail a dû être réévalué en vue d'un ajustement à la nouvelle réalité de l'Archidiocèse.

Bureau archidiocésain

La plupart de mes heures régulières de bureau ont été consacrées à la correspondance quotidienne et au fonctionnement normal du Bureau archidiocésain. J'assume aussi mes diverses obédiences et responsabilités à Ottawa et à travers le Canada. L'organisation du Bureau archidiocésain progresse. Le système de classement et les procédures

administratives générales ont été changés en accord avec la pratique administrative courante en milieu ecclésiastique et la bénédiction du hiérarque. Lors de la dernière Assemblée, j'ai mentionné : « Je pensais que d'ici la tenue de l'Assemblée, je lui [au Bureau] aurais donné un visage tout à fait nouveau, mais le travail s'est avéré être plus important que prévu. » Cette fois-ci, je peux dire que la situation du Bureau archidiocésain s'est améliorée au-delà de mes attentes et non pas à cause de mes efforts.

Au début d'octobre 2010, nous avons été obligés de relocaliser plus rapidement que prévu notre Bureau de Spencerville, d'abord à la cathédrale archidiocésaine Annunciation-St. Nicholas, puis, par la volonté et avec l'aide de Dieu, au nouvel édifice (qui a dû être acheté) situé à côté de la cathédrale archidiocésaine; cet édifice abrite maintenant, sous un nouveau visage, le Centre administratif de l'Archidiocèse du Canada. Les procédures administratives ont dû, elles aussi, faire l'objet d'un ajustement à la nouvelle réalité. Avec la bénédiction de Son Excellence Monseigneur Irénée, la Synaxe des membres du clergé 2012 a été en partie consacrée à ce qui a trait au nouveau Bureau et à certaines questions auxquelles fait face présentement notre Archidiocèse. Le rôle des doyens régionaux dans le diocèse a été réévalué. Cette fonction a été redéfinie en accord avec les Statuts de l'Église orthodoxe en Amérique.

Les dossiers des membres du clergé ont été revus et toute information manquante a été recueillie, afin de remplir le mandat adopté par le Saint Synode le 2 avril 2003, à savoir rencontrer l'exigence obligatoire minimale requise en ce qui a trait aux Politiques, Normes et Procédures de l'Église orthodoxe en Amérique concernant l'inconduite sexuelle et à notre nouvelle compagnie d'assurance archidiocésaine. Actuellement, les dossiers des membres du clergé ont été entièrement revus et sont complétés à environ 99%. Un système de rapports paroissiaux a été rétabli et l'information a été transmise à compter du nouveau formulaire de Rapport paroissial. J'espère compléter ce nouveau travail très bientôt. Le formulaire de Rapport annuel à l'évêque est envoyé aux paroisses annuellement, tout comme le formulaire de Conformité paroissiale aux Politiques concernant l'inconduite sexuelle l'est en début d'année. Pour mieux répondre aux besoins de notre communauté francophone, un effort spécial a été fait en vue de traduire ces deux documents en français. Le texte des « Politiques concernant l'inconduite sexuelle des membres du clergé » a aussi été traduit en français et est maintenant disponible. De grands efforts ont été faits en vue de promouvoir l'importance d'un traitement adéquat des allégations d'inconduite sexuelle et de définir correctement l'expression « inconduite sexuelle ».

Pour cette raison et pour agir en conformité avec les exigences du Saint Synode des évêques concernant la formation continue des membres du clergé, la Synaxe des membres du clergé 2013 a été consacrée, avec la bénédiction de Son Excellence Irénée, à cette question. De plus, j'aimerais vous faire savoir qu'au cours de l'année écoulée, j'ai profité de toutes les occasions pour expliquer aux membres exécutifs des paroisses

l'importance de cette affaire et mettre l'accent sur la coopération nécessaire avec l'administration archidiocésaine en ce domaine.

Toute la documentation administrative est correctement classée et organisée; la correspondance de Vladika l'est également et les réponses aux lettres reçues ont été envoyées à temps.

Des classeurs pour le courrier entrant et sortant sont utilisés et les documents sont placés soit dans le dossier de travail, soit dans les archives. À long terme, tout cela nous permettra d'avoir une information à jour et pertinente au sujet de la documentation concernant nos membres du clergé et nos paroisses, ainsi que de travailler plus efficacement au Bureau archidiocésain.

Je travaille en moyenne six jours par semaine au Bureau archidiocésain.

Les appels téléphoniques sont redirigés vers mon téléphone cellulaire en tout temps si je ne suis pas au bureau au moment de l'appel. À dire vrai, la nouvelle réalité administrative n'a pas été reçue par tous avec enthousiasme et elle ne l'est toujours pas. Néanmoins, nous poursuivons notre travail et nous efforçons d'être un outil efficace en vue de la poursuite fructueuse de notre mission orthodoxe au Canada.

Courrier, courriel et correspondance

Le courrier et le courriel sont vérifiés sur une base régulière et présentés à Son Excellence. Avec la bénédiction et l'approbation de Son Excellence, le texte de toutes les réponses est mis à la poste à temps. Toute la correspondance de Vladika est inscrite dans des catalogues et correctement classée.

Nouveau site Web

Durant le Carême 2013, un nouveau site Web amélioré (www.archdiocese.ca) a été lancé. De nombreuses informations ont été révisées et ont été déplacées de l'ancien site Web par le webmestre, Alexander Ovodov. Mère Séraphima (Lavoie) accomplit un grand travail dans la section française. En temps voulu, selon que le permettent les ressources humaines, on espère que les sections française et anglaise seront identiques ou pratiquement identiques. Nous demandons instamment aux doyennés, paroisses locales, membres du clergé et de paroisses de soumettre un nouveau texte aussitôt que possible après un événement pour que les autres paroisses puissent en prendre connaissance. Avec le nouveau système d'exploitation, tout le monde a accès à des formulaires en ligne simplifiés pour apporter une contribution. Nous comptons sur l'aide de nos doyens archidiocésains et de tout autre bénévole intéressé pour faciliter les choses. J'aimerais souligner qu'Alexander et Mère Séraphima sont tous deux des bénévoles. Avec l'aide de plusieurs autres personnes et en dépit des multiples

difficultés rencontrées, ils arrivent à communiquer des informations aux fidèles. Veuillez s'il vous plaît les porter dans votre prière.

Organisation des déplacements de Mgr Irénée et déplacements avec Vladika

À quelques exceptions près, je me suis occupé de faire les préparatifs et d'établir le programme des déplacements de Vladika. J'essaie de planifier les déplacements de façon à ce que Vladika puissent rendre visite à plusieurs paroisses lors du même voyage. Quoique cette approche ne soit pas la plus simple, elle donne l'occasion à Vladika de rendre visite à toutes nos paroisses annuellement, tout en réduisant le temps passé sur la route. Cela aide également les paroisses à partager le fardeau des dépenses de voyage. Lors de ces visites, des réunions avec les exécutifs paroissiaux et les paroissiens sont tenues, en particulier dans les zones rurales, dans le but précis d'aider nos paroissiens à comprendre que la coopération et le travail en commun avec l'Archidiocèse font partie de la vie courante paroissiale. Un effort spécial est fait pour essayer d'augmenter le niveau des contributions financières paroissiales à l'Archidiocèse. Un autre objectif est d'expliquer jusqu'à quel point et pourquoi il est important d'envoyer au Bureau archidiocésain tous les documents demandés, tel des copies des polices d'assurance, les règlements administratifs, l'information concernant la personnalité juridique, les titres de propriété, etc.

J'ai aussi accompagné Vladika lors d'environ 90% de ses déplacements, assistant Son Excellence à divers titres.

Les événements les plus importants des dernières années ont été la venue des saintes Reliques du Grand Prince Vladimir au Canada en 2010 et la tenue des Conciles de toute l'Amérique en 2011 et 2012. Tout comme Son Excellence Mgr Alexander de Toledo et l'archiprêtre Leonid Kishkovsky, j'ai été désigné pour faire partie de la délégation de l'Église orthodoxe en Amérique en Ukraine qui s'est rendue à Kiev pour prendre part aux célébrations du 20^{ème} anniversaire de la cathédrale Kharkiv. En juin 2013, j'ai reçu la bénédiction pour accompagner le chancelier du Séminaire théologique orthodoxe St. Vladimir, l'archiprêtre Chad Hadfield, lors de sa visite à Kiev en Ukraine, laquelle visite avait pour but la signature d'un Accord de coopération entre le Séminaire théologique orthodoxe St. Vladimir et le Séminaire et Académie théologiques de Kiev.

Le vestiaire épiscopal

À l'heure actuelle, les vêtements épiscopaux se trouvent dans la sacristie de la cathédrale et dans le Centre archidiocésain. Il faut comprendre que ces vêtements ne sont pas une exigence ou propriété personnelle de l'évêque. Cependant, il est exigé de l'évêque d'être correctement vêtu lorsqu'il célèbre devant le Seigneur au nom de l'Archidiocèse; il revient donc à l'Archidiocèse de fournir à l'évêque le nécessaire. Il faut

également dire que nous devons avoir des ensembles supplémentaires pour les visiteurs. Tel que je l'ai mentionné en 2010, je recommande donc la création d'une ligne budgétaire dans le budget archidiocésain et l'allocation de fonds destinés au remplacement des vêtements épiscopaux de l'Archidiocèse. À cette fin, tout don et tout futur donateur seraient plus que bienvenus.

Fair Haven

Depuis la tenue de l'Assemblée 2010, au moment où le Bureau archidiocésain a été relocalisé à Ottawa, la propriété de Spencerville est devenue la résidence (non officielle) de l'archevêque Seraphim et du monastère St. Silouan maintenant constitué en personne morale. J'y vais à l'occasion pour jeter un coup d'œil sur la propriété et pour y chercher des documents dont j'ai besoin. Durant l'été 2012, la fosse septique de la propriété située au 2800 Newman Road a cessé de fonctionner adéquatement dû aux nombreuses années d'utilisation et elle a été condamnée par le Département de la santé. Il en aurait coûté environ 20 000\$ pour remplacer le système. Le Conseil archidiocésain a décidé de mettre en vente cette propriété « dans l'état où elle se trouvait ». De l'avis de notre agent, l'évaluation initiale s'élevait à 79 000\$. Avec l'approbation du Conseil archidiocésain recueillie lors d'une conférence téléphonique, nous avons baissé le prix à 69 000\$, puis à 59 000\$. Nous avons pu vendre cette propriété pour un montant de 57 000\$ en avril 2013. Les édifices situés au 2801 Newman Road ont été en partie rénovés, afin de pouvoir accueillir Vladika Seraphim et les deux autres moines qui y sont maintenant installés. Un autre moine et deux personnes vivaient déjà dans trois chambres existantes de l'édifice principal.

Assurances

En 2012, nous avons changé de compagnie d'assurance (dû à une augmentation des coûts) en vue d'accroître les avantages des membres du clergé. Nous avons convenu avec la nouvelle compagnie d'assurance que nous assumerions toute l'administration du régime. Cela conférerait une lourde responsabilité à l'administration archidiocésaine.

Notre régime d'assurance compte maintenant 20 membres. J'aimerais remercier l'archiprêtre Phillip Eriksson et notre trésorier, Nikita Lopoukhine, pour leur aide et leur assistance. Afin d'accroître le rendement, le Père Phillip et moi-même avons joint nos forces en tant qu'administrateurs du régime. Je continuerai d'assumer la gestion du régime au quotidien et le Père Phillip pourra apporter des conseils quant aux détails du régime.

La question d'une assurance-maladie pour les membres du clergé a été soulevée lors de la Conférence des évêques orthodoxes canadiens. Nous espérons un jour pouvoir unir nos efforts à ceux de toutes les Églises orthodoxes du Canada. Un accent devrait être mis sur la nécessité d'établir un régime de pension archidiocésain pour les membres du

clergé. Avec l'aide du Père Phillip, j'espère que nous pourrons examiner les options possibles et soumettre une proposition dans un avenir rapproché.

En tant que Chrétiens, nous ne devrions pas oublier que nous avons, nous aussi, à faire face aux circonstances de la vie et que nos membres du clergé ne sont pas non plus à l'abri de ces réalités. En tant que diocèse, nous devons constituer des ressources et mettre en œuvre des programmes pour répondre à ces besoins. Seul un très petit nombre de membres du clergé adhèrent à notre régime d'assurance-maladie complémentaire établi à leur intention. Pourquoi, me direz-vous? Malheureusement, les revenus de certains de nos prêtres travaillant en paroisse « à plein temps » doivent être arrondis par ceux provenant d'un emploi à l'extérieur de la paroisse ou par ceux de leurs épouses; par le fait même, ces membres du clergé ne sont plus éligibles à notre régime. Il est important que nous prenions soin de nos membres du clergé. Il est de notre responsabilité chrétienne de pourvoir nos membres du clergé des moyens financiers leur permettant de faire leur travail, plutôt que de les placer dans une situation où ils auront à trouver des façons de joindre les deux bouts.

Assurance de biens et responsabilité civile

En octobre 2010, nous avons été confrontés au problème d'une perte totale de notre couverture d'assurance pour nos administrateurs. Pendant plus de 6 mois, les administrateurs archidiocésains et les membres du Conseil ont travaillé sans couverture d'assurance. Une nouvelle compagnie d'assurance nous a placés en face de nouvelles attentes et demandes. Nous avons dû concentrer notre attention sur un problème récurrent en regard de la responsabilité civile en cas d'abus physique et sexuel. J'aimerais attirer votre attention sur le texte du rapport émis lors de la dernière Assemblée par notre agent d'assurance : « Il semble que les paroisses et certains membres du clergé ne soient pas au courant de la politique mise en place par l'ÉOA en 2003 (et que certains aient même refusé leur collaboration). La politique établit un cadre et des instructions concernant le protocole, le contrôle et la notification. Il est important que les membres du clergé et les paroisses soient au courant de cette politique et l'appliquent lorsqu'ils choisissent des bénévoles ou embauchent du personnel. Un contrôle adéquat doit être fait et les protocoles de notre politique doivent être suivis, afin d'éviter les graves conséquences au niveau de la responsabilité civile advenant un litige. Être trouvé coupable en Cour peut avoir pour conséquences un versement monétaire susceptible de briser financièrement une paroisse et non seulement conduire à la perte d'une propriété paroissiale, mais également à la perte d'une propriété personnelle si vous détenez un poste administratif à la paroisse. **Vous ne serez pas couverts par votre police d'assurance si vous n'avez pas suivi la politique.** Une Église est à hauts risques en regard de ces responsabilités civiles, aussi veuillez être conscients de cette exposition. Proclamer notre ignorance ne nous protégera pas en Cour. Cela n'empêchera pas nécessairement quelqu'un de commettre ce crime, mais nous serons protégés en Cour le cas échéant. »

Lors de la discussion, il a été dit que chaque paroisse du diocèse devrait avoir une police d'assurance de responsabilité civile. Advenant qu'il y ait une réclamation et que la paroisse n'ait pas une telle police d'assurance, l'Archidiocèse et même les agents administratifs de cette paroisse pourraient être tenus responsables. Toutes les paroisses doivent être assurées car sinon, l'Archidiocèse court un risque. Toutes les paroisses doivent obligatoirement soumettre au Bureau archidiocésain un rapport concernant leur police d'assurance.

Quelques paroisses ont demandé des informations au sujet de la couverture d'assurance requise par l'Archidiocèse du Canada (ÉOA). L'administration archidiocésaine a donc préparé à votre intention ses directives à cet effet, ainsi que ses recommandations et exigences. Ce document a été envoyé à toutes les paroisses et a été publié sur le site Web archidiocésain.

Célébrations liturgiques

Depuis juillet 2010 jusqu'à ce jour, j'ai eu cette bénédiction de concélébrer à diverses occasions, soit à environ : 185 Divines Liturgies, 105 Vigiles, 57 Offices de Vêpres, ainsi qu'à 74 Acatistes, Molébens et autres Offices divins.

Comité de l'enseignement théologique et de la formation au diaconat

En tant que protodiacre de l'évêque diocésain, j'assume l'obéissance et la responsabilité de premier diacre, celui qui a la responsabilité de former les diacres et sous-diacres nouvellement ordonnés. La principale tâche était de conformer le service diaconal à la pratique générale ayant reçu la bénédiction du hiérarque archidiocésain. Avec la bénédiction de Son Excellence Irénée et l'aide de l'Institut théologique orthodoxe St. Arseny, nous avons organisé le premier stage d'été diaconal qui s'est tenu à l'été 2012. Ce stage a eu lieu à la cathédrale Holy Trinity de Winnipeg lors de la Synaxe des membres du clergé 2012. Non seulement tous les participants ont-ils eu la chance d'entendre la conférence traitant du déroulement d'une célébration avec un hiérarque, mais aussi et le plus important, tous ont eu la chance de concélébrer plusieurs fois à une Divine Liturgie avec un hiérarque au cours du stage et lors de la Synaxe des membres du clergé. J'espère que nos diacres se verront présenter ce genre d'occasion au moins une fois l'an dans l'avenir.

Lors de sa réunion du 28 janvier 2013, le Saint Synode des évêques a établi le Département de l'éducation permanente en vue d'offrir de la formation continue aux membres du clergé et aux chefs de file laïques. Lors de cette même réunion, le Saint Synode des évêques a demandé que tous les évêques, prêtres et diacres suivent annuellement un **programme obligatoire** de formation continue d'une durée de vingt heures. Le Département de l'éducation permanente a reçu comme responsabilité de

superviser le programme. Cette responsabilité inclut la coordination du programme avec chaque évêque diocésain.

En vue de remplir le mandat donné par le Saint Synode et avec la bénédiction de Son Excellence Mgr Irénée, nous avons décidé de consacrer la Synaxe des membres du clergé 2013 à la question des « Limites et relations saines avec les fidèles dans un contexte contemporain ». Ce sujet nous sera présenté par l'archiprêtre Ion Pac-Urar de l'épiscopat roumain. Tous les membres du clergé qui participeront à la Synaxe des membres du clergé 2013 se verront créditer 5 des 20 heures du programme annuel de formation continue.

La Synaxe des membres du clergé 2012 a été principalement consacrée à l'aspect liturgique de notre mission; elle a été animée par Son Excellence Mgr Irénée et le Père Bohdan Hladio de l'Église orthodoxe ukrainienne du Canada.

Nous avons aussi eu plusieurs prises de contact avec diverses institutions d'enseignement orthodoxes, tel l'Académie théologique grecque orthodoxe de Toronto et le Collège St. Andrew de Winnipeg, en vue de traiter la question de la formation d'une nouvelle génération de membres du clergé. Notre propre Institut théologique orthodoxe St. Arseny a essayé d'offrir de nouvelles avenues permettant une formation théologique orthodoxe plus accessible et fructueuse. De son côté, l'archiprêtre Chad Hadfield prépare une proposition visant à rendre les études au Séminaire théologique orthodoxe St Vladimir plus accessibles financièrement aux étudiants canadiens.

CÉVA

Le Comité d'évaluation vocationnelle archidiocésain s'est réuni à plusieurs occasions au cours des trois dernières années. Nous avons interviewé plusieurs candidats potentiels désirant joindre les rangs du clergé de l'Archidiocèse du Canada. Tous les rapports émis par ce comité ont été soumis à Son Excellence Mgr Irénée et quelques-uns de ces candidats ont été ordonnés au diaconat, ainsi qu'à la prêtrise, et affectés à un poste ecclésiastique. Nous remercions les Docteurs John Hadjinicolaou et Evangelia Amirali pour leur travail, ainsi que tous les bénévoles ayant pris le temps d'assister aux discussions.

Relations extérieures

Je souhaite partager cette vision de l'Église orthodoxe en Amérique, à savoir une Église unissant tous les Chrétiens orthodoxes sans égard à leur origine ethnique. J'espère que l'Église puisse être un foyer où Grecs, Serbes, Français, Anglais, Russes, Ukrainiens ou représentants de toute autre nation s'étant établis au Canada sont unis dans un seul Corps. L'Église orthodoxe du Canada peut dispenser à toutes ces personnes des soins

spirituels, de l'amour et de l'aide. Nous devons voir à ce que notre Église soit connue comme en endroit où tous, sans égard à leur origine ethnique, puissent prier et travailler paisiblement ensemble.

Durant les trois dernières années, mon travail a surtout porté sur des questions internes. Nous avons à réorganiser le Centre archidiocésain. Néanmoins, les projets suivants ont été menés à terme :

1. Des moniales de Biélorussie viennent au Canada chaque année. Elles ne font pas qu'apporter des produits orthodoxes à vendre mais elles nous font partager leur culture orthodoxe.
2. Du fait de notre relation amicale avec les bureaux de relations extérieures de d'autres Églises, notre « réserve de membres du clergé » (en particulier pour nos paroisses slaves) s'est élargie. Nous avons, en provenance de d'autres juridictions, des membres du clergé en prêt de service qui apportent leur aide à nos paroisses.
3. Les saintes Reliques du Grand Prince Vladimir sont venues au Canada et aux États-Unis à l'automne 2010.
4. Un pèlerinage aux Lieux saints de l'Ukraine a eu lieu en 2011.
5. L'Archidiocèse a participé à l'organisation d'un concert donné par le chœur du monastère de la Mère de Dieu d'Ivion en 2012.
6. Nous entretenons des liens étroits avec la communauté orthodoxe géorgienne de Toronto.

Le Conseil métropolitain

En 2010, j'ai été élu à Victoria en tant que représentant laïque au Conseil métropolitain. En conformité avec nos Règlements administratifs actuels, j'ai assisté à ma première réunion seulement à l'automne 2011 lors du Concile de toute l'Amérique de Seattle. Pour des raisons de santé, je n'ai pu assister aux séances de travail du Conseil métropolitain avant le printemps 2013. Le Père Alexander (Pihach) nous a représentés à ces réunions. Comme vous en avez peut-être pris connaissance par les médias officiels et non officiels, de 2011 à 2013, le Conseil métropolitain a dû faire face à de nombreuses questions pénibles. Au moment où j'ai assisté à ma première réunion le printemps dernier, j'ai trouvé que le Conseil travaillait de façon très productive sous la conduite de son nouveau chef de file, Sa Béatitude le Métropolite Tikhon.

Les questions traitées au Conseil métropolitain ne diffèrent pas (elles sont seulement de plus grande envergure) de celles dont nous traitons au niveau du Conseil archidiocésain :

- a. La jeunesse, mission et éducation
- b. Les programmes d'enseignement aux membres du clergé

- c. Les levées de fonds et l'intendance
- d. Les ressources humaines
- e. Les affaires légales
- f. La gestion immobilière
- g. Les relations extérieures

Comme il s'agissait de ma première participation, je voulais parler moins et en apprendre plus avant de prendre une part active à la conversation, mais en tant que représentant de l'Archidiocèse du Canada, j'ai dû porter à l'attention du Conseil diverses petites, mais très importantes, suggestions.

- a. Les systèmes législatifs des États-Unis et du Canada, et même ceux du Canada lui-même, sont très différents. Aussi chaque document présentant des ramifications juridiques touchant l'Archidiocèse du Canada doit subir un ajustement suite à une consultation avec l'équipe juridique canadienne.
- b. Pour que l'Archidiocèse du Canada puisse participer aux campagnes de levées de fonds de l'Administration centrale de l'Église, l'ÉOA doit être enregistrée au Canada en tant qu'organisme officiel de bienfaisance.

En général, je peux dire que la participation à cette séance m'a été très profitable en tant qu'agent de l'administration archidiocésaine et ce, parce qu'elle m'a permis d'obtenir de l'Administration centrale des informations de première main. J'ai pu tirer profit de l'expérience du Bureau central, ainsi que de d'autres diocèses de l'ÉOA, et j'ai eu également l'occasion de partager avec eux nos préoccupations, nos projets et notre vision canadiens.

Autres affaires archidiocésaines

Le Bureau archidiocésain fait également face actuellement aux questions suivantes :

1. Lors de ses délibérations d'octobre 2011, le Conseil archidiocésain a pris la décision de faire l'achat d'une résidence située au 31, rue Lebreton Nord, Ottawa, à côté de notre cathédrale archidiocésaine Annunciation. Cette résidence est devenue notre nouveau Centre archidiocésain. Après avoir fait bien des recherches et avoir rencontré plusieurs difficultés, nous avons réussi à obtenir la meilleure offre hypothécaire possible, non pas de la part d'un prêteur privé comme nous l'escomptions mais de celle de la Banque de Nouvelle-Écosse. Cet emprunt (approuvé lors de la réunion d'octobre 2011 du Conseil archidiocésain Council) a été utilisé comme versement initial et nous avons pu acheter la propriété du 31, rue Lebreton Nord, Ottawa, ON. Au cours du processus de légalisation de cet achat, nous avons découvert que les titres des autres propriétés appartenant à l'Archidiocèse n'avaient pas été enregistrés correctement. Cela a été rectifié. La résidence du 31, rue Lebreton Nord avait besoin d'être rénovée. Plusieurs de ces rénovations ont été complétées et le déménagement du Centre archidiocésain de la

cathédrale au nouvel emplacement a eu lieu avant la Pâque 2012. La majorité des rénovations ont été effectuées à un coût minimal. De généreux donateurs ont également fourni la plupart des matériaux. L'Archidiocèse a seulement payé pour l'installation.

Notre travail actuel est de nous assurer que cet achat soit financé par l'Archidiocèse. Plusieurs textes d'appels de levées de fonds ont été écrits et envoyés aux paroisses et aux fidèles. Nous avons publié ces appels sur notre site Web archidiocésain et dans notre *Messenger orthodoxe canadien*. Lors des visites faites aux paroisses, j'ai eu l'occasion de rencontrer les membres des comités exécutifs paroissiaux et de leur parler; j'ai tenté de les persuader d'augmenter le montant de leur contribution à l'égard de l'Archidiocèse, que ce montant soit destiné à une cause particulière ou qu'il vienne s'ajouter à l'habituelle contribution annuelle. Tout comme par le passé, j'ai aussi parlé à des personnes individuelles de nos paroisses qui sont en mesure de verser des contributions additionnelles. Ces efforts ont porté fruit.

2. Je voudrais une fois encore attirer votre attention sur nos Règlements administratifs archidiocésains et sur les Statuts de l'ÉOA, en ce qui a trait à la description du rôle des membres du Conseil. Il nous revient certes d'encourager les autres, mais avant tout, nous avons à être des chefs de file qui aident à procurer des ressources financières et qui en trouvent de nouvelles en vue de la poursuite du travail de l'administration archidiocésaine et de sa mission.

Nous constatons que les résultats sont bons, et nous vous en sommes reconnaissants, mais nous pouvons faire encore mieux. Il y a des paroisses qui n'ont pas encore pris part à nos efforts de levées de fonds et je ne parle pas ici des petites Missions. Mais surtout, nous aimerions encourager nos paroisses à augmenter leur contribution régulière à l'égard de l'Archidiocèse. Nous aimerions encourager les paroisses qui n'ont pas encore apporté leur contribution à commencer à faire leur part pour soutenir le diocèse.

3. Au cours des trois dernières années, l'Archidiocèse a dû faire face à des questions juridiques (non liées à l'archevêque Seraphim). Nous devrions être très reconnaissants envers Dieu qui nous a donné un nouveau membre en la personne de M. Matthew Estabrooks; M. Estabrooks nous a représentés lors du traitement de ces questions en établissant un compte sans frais pour l'Archidiocèse à la firme légale où il travaille. Je crois fermement qu'il serait grand temps que nous envisagions la formation d'un comité juridique permanent avec représentation permanente au Conseil archidiocésain, suivant en cela l'exemple du Conseil métropolitain de l'ÉOA.

Chers frères et sœurs en Christ, comme vous pouvez le constater, ces trois dernières années ont été une période de grande activité. Plusieurs questions soulevées à Victoria ont dû être mises en veilleuse et plusieurs autres questions que personne n'anticipait il y a trois ans ont dû être traitées. J'aimerais cependant dire que je suis très reconnaissant

envers Dieu pour tout, car dans Sa sagesse et Sa miséricorde, Il ne nous donne jamais une croix plus lourde que celle que nous pouvons porter. Tout ce qui nous est donné l'est pour notre profit.

Je suis reconnaissant envers ma famille qui me soutient dans mon service et envers vous tous pour vos prières et votre support. Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses; les Écritures nous enseignent à porter les fardeaux les uns des autres et à nous entraider. À cause de notre faiblesse humaine, nous avons parfois tendance à nous critiquer mutuellement sans avoir une pleine compréhension de toute la situation.

À la lumière de ce bref rapport, vous pouvez constater que l'Administration de l'Église fait face à plusieurs questions qui nous étaient jusqu'à présent inconnues ou que nous ne comprenions pas, mais cela ne signifie pas que ces questions ne sont pas importantes. Nous travaillons tous à la même cause, essayant de faire de notre mieux pour vivre l'enseignement évangélique et pour répandre la Parole de Dieu au Canada. Cette année, mon fils aîné a obtenu son diplôme d'une école secondaire catholique et, lors de la cérémonie de remise des diplômes, l'une des personnes qui remettait les diplômes s'est adressée aux diplômés en ces termes: « N'ayez pas peur; voyez grand; pensez à de grandes choses et réalisez de grandes choses, mais faites-le dans la prière et Dieu vous aidera. Mon père spirituel me rappelait toujours que Dieu aime les personnes courageuses. Nous devons rêver à, penser à et réaliser de grandes choses car nous ne le faisons pas pour nous-mêmes; nous ne le faisons pas par intérêt commercial mais nous sommes à construire l'Église de Dieu au Canada. Nous livrons le bon combat, soyons donc courageux; travaillons ensemble afin de pouvoir, d'un cœur sincère, rendre compte de notre travail devant le trône de Dieu Tout-Puissant, ainsi que devant les personnes qui nous sont confiées et qui s'attendent à ce que nous soyons de bons intendants de l'Église orthodoxe en Amérique. Lors de la dernière réunion du Conseil métropolitain, le métropolite Tikhon a dit que chacun des aspects de l'administration ecclésiale est décrite dans les Écritures et que nous ne devrions pas être effrayés ou avoir honte de demander leur aide aux gens, puisque c'est pour la mission de l'Église de Dieu.

Mon temps de travail est aussi consacré à faire d'autres choses. En tant que secrétaire épiscopal ou secrétaire de l'Archidiocèse, je participe à plusieurs autres événements que je n'ai pas mentionnés dans ce rapport. Je souhaite seulement assumer l'obédience qui m'a été donnée. Si quelqu'un d'entre vous désire avoir plus de détails concernant mon travail quotidien, je peux vous rencontrer durant les pauses ou après la réunion. Je vous demande de continuer à prier pour moi, afin que Dieu me guide dans mon service de notre Église orthodoxe canadienne.

Que Dieu vous accorde à tous de nombreuses années bénies au service de Sa sainte Église orthodoxe.

Respectueusement,

Protodiacre Nazari Polataiko
Secrétaire épiscopal,
Secrétaire de l'Archidiocèse du Canada,
Église orthodoxe en Amérique
31, rue Lebreton N.
Ottawa, ON
K1R 7H1
Téléphone : (613) 233-7780
Télécopieur : (613) 233-1931
Cellulaire : (613) 697-0889
Courriel : secretary@archdiocese.ca

